COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 25 Avril (25/04/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 avril, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire.

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY MOTHES), Adjoint

M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), M. Abdelkader SELAM (représenté par Mme FANFELLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M. GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ETAIENT EXCUSES:

Mme Hélène DELTORT, Adjoint

M. Philippe CHAUMERLIAC, Conseiller Municipal

ETAIENT ABSENTS:

M. Bernard REDON, Adjoint

M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal

M. VALLES est nommé secrétaire de séance.



TOURISME

52 - 25 avril 2013

DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME DE MOISSAC EN CATEGORIE I

Rapporteur: Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-10-1, D.133-20 et suivants ;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2010 fixant les critères de classement des Offices de Tourisme modifié ;

Vu la délibération du Comité de Direction de l'Office de Tourisme en date du 11 avril 2013.

Considérant que l'Office de Tourisme de Moissac est actuellement classé 3 étoiles ;

Considérant que compte tenu du niveau d'équipement, de l'amplitude d'ouverture et du niveau de services offerts, l'Office de Tourisme peut légitimement solliciter son classement en 1 ère catégorie.

Considérant que le nouveau classement est un levier pour renforcer le rôle fédérateur des Offices de Tourisme au regard de l'action touristique à développer dans leur zone géographique d'intervention.

Monsieur le Maire propose de solliciter la demande de classement de l'Office de Tourisme de Moissac en catégorie I.

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité.



APPROUVE le dossier de demande de classement en catégorie I présenté par l'Office de Tourisme de Moissac tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à adresser ce dossier à Monsieur le Préfet en application de l'article D.133-22 du Code de Tourisme.

Pour copie conforme

Moissac le 26 avril 2013

Le Maire,

Jean-Paul NONZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :